

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES ET DES INSTITUTIONS CULTURELLES

P. DURAND, J.G. LOWIES & C. PIRENNE

Contenu

Au deuxième quadrimestre, le cours prend la forme d'une série de trois conférences, suivies de commentaires et de débats, d'acteurs et d'analystes du monde des politiques et des institutions culturelles belges et internationales. Le programme des conférences sera communiqué en début de quadrimestre.

Les étudiants sont invités à développer un rapport actif à ces séances, tant par des questions adressées aux intervenants que par un questionnement développé personnellement dans les comptes rendus qu'ils rédigent.

Objectifs

L'objectif du cours est de sensibiliser les étudiants aux interactions entre politiques et institutions culturelles ; de les éclairer sur les conceptions générales et les modalités pratiques qui président à la production et à la gestion culturelles dans des institutions culturelles (opéras, orchestres, théâtres, festivals, maisons d'édition, centres culturels, etc.).

Évaluation

Au deuxième quadrimestre

L'assistance aux conférences est obligatoire.

Après chacune des séances, les étudiants rédigent un compte-rendu critique de 2 ou 3 pages (hors bibliographie) comportant :

1. Une présentation précise de l'intervenant.
2. Une synthèse de son exposé.
3. Une réflexion personnelle menée à partir des propos émis lors de la conférence.

Le compte-rendu est rendu au format papier, les feuillets sont agrafés et mentionnent clairement l'identité de l'étudiant (police : Times New Roman, 12 – Interligne : 1,5).

Le compte-rendu doit être envoyé par email au responsable de la séance au plus tard deux semaines après sa tenue. Un jour de retard entraîne une pénalité automatique d'un point, trois jours de retard entraînent une pénalité de quatre points et, au-delà de trois jours de retard, les travaux ne sont plus corrigés et se voient attribuer une note nulle.

L'absence à une et une seule conférence sera tolérée, à condition qu'elle soit préalablement annoncée par email. En pareil cas, l'étudiant devra réaliser un travail portant sur un article ou un ouvrage de référence (cf. liste bibliographique *infra*).

L'évaluation de fin d'année porte sur l'ensemble des comptes rendus.

Calendrier (Q2)

- **Mercredi 24 février, 14h-15h** : Séance introductive - présentation du programme et retour général sur les travaux du Q1.
- **Lundi 1^{er} mars, 11h-13h** : « Le statut de l'artiste en Belgique : entre cornucopianisme et malthusianisme », J.-G. Lowies.
- **Lundi 29 mars, 11h-13h** : « Les compagnies de théâtre au temps du Covid », avec Bérénice Masset (Théâtre d'un Jour), Dominique Roodthooft (Le Corridor) et Sania Tombosoa (compagnie le Brame de la biche). (J.-G. Lowies)
- **Lundi 3 mai, 11h-13h** : « L'industrie du livre au temps du Grand Confinement : quel sauvetage ? quel naufrage ? », T. Habrand (tanguy.habrand@uliege.be).

Contact

Jean-Gilles Lowies : jglowies@uliege.be

Permanences sur rendez-vous.

Liste bibliographique

- Almeida D. « Cultural retaliation: the cultural policies of the 'new' Front National ». *International Journal of Cultural Policy*, p.269-281, Published online: 07 Feb 2017.
- Donnat O. *Évolution de la diversité consommée sur le marché du livre, 2007-2016*. Ministère de la Culture, DEPS, Paris, 2018.
- Farchy J., Méadel C. et Sire G. *La gratuité, à quel prix ? - Circulation et échange de biens culturels sur internet*. Presses de l'Ecole des Mines, Paris, 2015.
- Moreau F. et Nicolas Y. (dir.). *Financement participatif : une voie d'avenir pour la culture ?* Ministère de la Culture-DEPS et Presses de Sciences Po, Paris, 2018.
- Négrier E. et Teillet P. *Les projets culturels de territoire*. PUG et UGA éditions, Collection : Politiques culturelles, Grenoble, 2019.
- Octobre S. et Patureau F. (dir.). *Normes de genre dans les institutions culturelles*. DEPS Ministère de la Culture, Les Presses de Sciences Po, coll. « Questions de culture », Paris, 2018.
- Mangset P. et alii. « Why are artists getting poorer? About the reproduction of low income among artists ». *International Journal of Cultural Policy*, p. 539-558, Published online: 16 Aug 2016.